



Sur le rôle du sujet parlant dans la construction du sens : liens entre temps, aspect et modalité

Stéphane Robert

► To cite this version:

Stéphane Robert. Sur le rôle du sujet parlant dans la construction du sens : liens entre temps, aspect et modalité. Marina Yaguello. Subjecthood and Subjectivity, Ophrys, pp.209-230, 1994, Paris/Gap. hal-00022347

HAL Id: hal-00022347

<https://hal.science/hal-00022347>

Submitted on 6 Apr 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stéphane ROBERT, 1994, "Sur le rôle du sujet parlant dans la construction du sens: liens entre temps, aspect et modalité / On some connections between time, aspect and modality : an outline of the prominent part played by the speaker in the process of establishing meaning", Marina Yaguello ed., *Subjecthood and Subjectivity*, Paris/Gap/Londres, Ophrys/Institut Français du Royaume-Uni, 209-229.

Stéphane ROBERT

Centre National de la Recherche Scientifique
Paris

***Sur le rôle du sujet parlant dans la construction du sens :
liens entre temps, aspect et modalité***

*On some connections between time, aspect and modality : an outline of the prominent part played
by the speaker in the process of establishing meaning*

ABSTRACT. - Examining what seems at first to be purely aspectual morphemes in wolof, this paper will first bring to light the puzzling polysemy of these. On the face of it, the variation in meaning appears to be quite similar in the different aspectual morphemes and can be expressed by the following rule : aspectual specifications yield a temporal expression with dynamic verbs (which is well known) and turn into modal specifications with stative verbs. This shift from time to modality can be quite easily explained within the framework of the theory of enunciation. As a matter of fact, within this theory, the meaning of an utterance results from the relationship with the situation in which the speaker is speaking. The so-called "situation of utterance" is defined by to variables (1) the speaker or "subject of enunciation", who endorses the utterance and who is therefore the source of the modal specifications, (2) the time of utterance, which is the origin of the temporal and spatial specifications. Through this system, we can both explain the polysemy displayed in the aspectual markers and argue that the subject of enunciation does not only stand for the part of the subjectivity involved in language but must be considered as the ultimate source of specifications in the construction of meaning.

Depuis longtemps déjà, certains linguistes ont souligné les liens entre le temps et la modalité, s'agissant de l'utilisation des indices temporels par la logique modale pour traiter des mondes possibles ou encore des rapports entre modalité épistémique et futur (Lyons, 1978 [1980: 427-440]). En revanche, en ce qui concerne l'aspect ou les marqueurs renvoyant au passé, on pose le plus souvent qu'ils n'ont pas de valeur modale; les emplois modaux de certains passés, bien attestés dans diverses langues, sont alors généralement traités de manière secondaire (Palmer, 1986: 208-18).

Cependant, les emplois en contexte de certains marqueurs aspectuels du wolof¹ révèlent une polysémie particulièrement intéressante et trop rarement relevée que l'on peut résumer de la manière suivante: les déterminations aspectuelles reçoivent une expression temporelle avec les verbes d'action mais prennent une valeur modale avec les verbes d'état. Or ce phénomène se retrouve de manière régulière avec différents morphèmes. Autrement dit, pour un marqueur apparemment aspectuel, on observe une polysémie récurrente marquée par un glissement régulier du temps à la modalité. La régularité du mécanisme laisse penser qu'il devrait se retrouver dans de nombreuses langues pour peu que l'on étudie dans le détail les valeurs contextuelles des morphèmes aspectuels. Il s'agit vraisemblablement d'un mécanisme linguistique fondamental dont il convient de rendre compte.

Or ce glissement du temps à la modalité s'explique relativement bien si l'on prend en compte la notion de "situation d'énonciation" définie par ses deux variables, le "sujet énonciateur" ainsi que le "temps et lieu de l'énonciation". En rendant compte du fonctionnement de ces marqueurs aspectuels grâce à la notion de sujet énonciateur, je voudrais donc essayer de mettre en lumière le rôle fondamental du sujet parlant dans les mécanismes langagiers et souligner la nécessité de l'intégrer dans toute description grammaticale.

Le locuteur, en tant qu'énonciateur, ne représente pas seulement une composante supplémentaire du langage, un pôle de subjectivité qui viendrait s'ajouter à la dimension objective du langage, mais constitue au contraire une source de déterminations spécifiques et participe donc de manière fondamentale et régulière à la constitution du sens. Intégré dans un véritable système de paramètres, le sujet énonciateur permet à la fois de construire le sens et d'introduire la variation, la déformation nécessaire au fonctionnement du langage qui se manifeste par la polysémie.

1. Présentation rapide du cadre théorique

Sans rentrer dans le détail de cette théorie, on peut dire que selon l'analyse posée par la théorie de l'énonciation² un énoncé ne prend son sens que dans une mise en rapport avec la situation d'énonciation. Celle-ci est définie par deux variables dont le référent change à chaque situation et qui constituent la source des déterminations. Ces deux paramètres sont, d'une part le sujet de l'énonciation, d'autre part le moment et le lieu de l'énonciation (espace et temps). L'énonciateur ne désigne pas la personne physique constituée par le sujet parlant mais sa réalité linguistique : il s'agit du locuteur en tant qu'instance de prise en charge de l'énoncé et source des déterminations modales.

¹ Langue africaine du groupe ouest-atlantique parlée principalement au Sénégal et en Gambie.

² Sur la théorie de l'énonciation, voir les travaux de E. Benveniste (plus particulièrement I: 258-66 et II: 67-78) et surtout ceux de A. Culioli (1990) à qui nous devons les cadres d'analyse utilisés ici.

En effet, tout énoncé comporte, explicitement ou implicitement, l'indication de la position de celui qui parle par rapport à ce qu'il dit: quand je parle, j'affirme que ce que je dis est certain, incertain, bon, mauvais, affirmé par un autre, en attente d'une valeur de vérité (comme dans le cas d'une interrogation) ... ou simplement posé comme vrai, modalité minimale de toute affirmation. Ces formes variées de prise en charge constituent la modalité d'assertion et l'énonciateur est l'origine à partir de laquelle se construisent ces déterminations modales. De même, le moment de l'énonciation renvoie au moment où l'on parle en tant que point de référence à partir duquel vont se définir les déterminations spatiales et temporelles liées au *ici* et *maintenant*.

C'est cette structure énonciative, constituée de deux variables, qui permet de construire le sens d'un énoncé dans son articulation à une situation particulière et confère au langage cette propriété d'adaptabilité qui lui permet de référer à des objets et à des situations infiniment variables.

2. Le Parfait du wolof

2.1. Valeurs aspectuelles et présence du sujet

Le Parfait du wolof se présente comme une "conjugaison"³ à valeur aspecto-temporelle. Dans ses emplois les plus clairs, il indique en effet que le procès est achevé au moment où je parle et apparaît donc, dans un premier temps, comme un accompli du présent:

- (1) - *Yaa ngiy lekk?*
 tu+présent.+ inaccompli manger
 - *Déédéét, lekk naa (ba noppi)*
 non, manger je+Parfait (jusqu'à cesser)
 - tu es en train de manger ?
 - non, **j'ai fini de manger**.

En fait, comme le montre l'exemple suivant, le Parfait indique plus précisément l'état résultant. Le propos n'est pas en effet de renvoyer à l'événement passé mais à la *qualité* qui en a découlé :

- (2) ***Jaar nga ci néégu góór***
 passer tu+Pft dans chambre+de homme
 tu es passé par la chambre des hommes
 = tu es circoncis donc **ambitieux**

La valeur résultative du Parfait apparaît particulièrement clairement lorsque l'action passée a débouché sur un état qualitativement différent, comme dans l'exemple ci-dessus. Mais le fait que le procès soit parvenu à un état stable au moment de l'énonciation semble généralisable. Par différence, en effet, le suffixe *-oon* marque une

³ En wolof, le syntagme verbal est constitué d'un lexème verbal invariable, sauf par dérivation, auquel sont antéposées (le plus souvent), postposées ou suffixées, des marques personnelles portant toutes les déterminations grammaticales du verbe. Lexème verbal et morphème flexionnel sont formellement séparés et fonctionnellement indissociables.

coupure avec le moment de l'énonciation et indique que les conséquences de l'accomplissement du procès ne valent plus au moment où je parle. On opposera ainsi les énoncés suivants au Parfait, avec et sans *-oon* :

- (3) *Yàlla sàkk na àddina*
 dieu créer il+Pft monde
 Dieu a créé le monde (et il existe encore actuellement)

Yàlla rafetaloon na àddina, waaye nit a fi indi ñaawteef
 Dieu faire-beau+passé il+Pft monde, mais humain foc. ici apporter laideur
 Dieu avait fait le monde beau, mais c'est l'homme qui l'a enlaidi
 (le monde n'est plus beau maintenant).

Or ces emplois aspectuels ne mettent pas seulement en jeu du temps, ils révèlent également une certaine présence de l'énonciateur. Présence par la prise en charge tout d'abord. Du point de vue du récit, le Parfait s'oppose en effet à l'Aoriste utilisé dans les contes et récits mythologiques pour présenter des événements dont la vérité est indépendante du locuteur. Par différence, le Parfait indique donc tout à la fois une prise en charge de l'énonciateur et une continuité avec le moment de l'énonciation. Présence plus complexe de l'énonciateur également au travers d'une représentation préalable du terme du procès.

En effet, le Parfait indique que le procès a désormais atteint son terme dans le temps. Or pour que le locuteur puisse entériner l'achèvement, il faut qu'il ait une représentation préalable du terme qui devait être atteint. Cette caractéristique se manifeste notamment dans le fait que le Parfait ne peut s'employer qu'à propos d'un procès *commu* au préalable par les interlocuteurs. On opposera ainsi les deux énoncés suivants au Parfait et à l'Emphatique du Verbe :

- | | | |
|-----|--|---|
| (4) | <i>wasin na</i>
accoucher elle+Parfait
(ça y est) elle a accouché | <i>dafa wasin</i>
elle+Emph. du Verbe accoucher
elle a accouché |
|-----|--|---|

Le Parfait indique l'atteinte dans le temps du *terme attendu*. Si l'interlocuteur n'était pas au courant de cette attente préalable, il répondra : "je ne savais même pas qu'elle était enceinte !". En revanche, le même énoncé à l'Emphatique du Verbe constitue une véritable information sur le fait que la personne a accouché et que l'interlocuteur ignore. On l'utilisera par exemple pour expliquer pourquoi cette personne a l'air fatiguée.

La présence, dans la sémantique du Parfait, d'un terme visé au préalable est confirmée par les nombreux exemples où le Parfait présente des valeurs liées à la conation ("j'ai réussi à...") et aux conséquences de son accomplissement ("c'est déjà fait, ce n'est donc plus à faire") :

- (5) *Gis nga ganaar ak lii gemmiñ giy tuuti,*
samp naa ci juróom ñaar fukki bēñ ak juróom ñaar
, planter je+Pft dedans cinq deux dix-de dents et cinq deux
 Tu vois la poule, son tout petit bec, **j'ai (réussi) à y planter** 77 dents.

- (6) *Sarax bi àgg na*
 aumône la arriver il+Parfait
 L'aumône **est (déjà) arrivée** = désolé, j'ai déjà donné
 (formule habituelle pour refuser la charité)

Avec des pondérations variables sur l'un ou l'autre des éléments selon le contexte, ces différents emplois présentent tous les caractéristiques suivantes : l'achèvement marqué par le Parfait se définit comme l'atteinte dans le temps d'un terme du procès qui était visé au préalable, de telle sorte que le procès est désormais stabilisé. Or cette représentation d'une visée préalable manifeste déjà une présence particulière du sujet dans cette construction aspecto-temporelle.

Mais cette première série de valeurs ne vaut en réalité que pour une certaine catégorie de verbes : les verbes d'action. Ces verbes sont des processus dynamiques qui présentent un déroulement marqué par un début et une fin. Ils sont donc "découpables" dans le temps. En revanche, avec les verbes d'état, le Parfait prend des valeurs fort différentes.

2.2. Le Parfait : Valeurs modales

En effet, avec cette deuxième catégorie de verbes, le Parfait d'une part ne renvoie pas au passé mais au présent, d'autre part offre de fortes déterminations modales. Précisons d'emblée que ce présent ne peut pas être interprété comme l'état résultant d'un processus stabilisé car la valeur d'inchoatif nécessite en wolof l'adjonction d'un suffixe spécifique *-si*⁴ (*bon* "être méchant"⁵, *bonsi* "devenir méchant").

Avec les verbes d'état, le Parfait présente une valeur de *conformité* qui s'apparente à la visée atteinte mentionnée pour les verbes d'action :

- (7) *Buum bi gudd na*
 Corde la être-long il+Pft
(Ça va) la corde est (assez) longue

Cette conformité n'est pas le résultat d'un processus : la corde ne s'est pas allongée, elle n'a pas atteint dans le temps le degré de longueur attendu. A l'argument d'évidence s'ajoute celui de la dérivation nécessaire pour exprimer la progression. Il s'agit donc d'une conformité qualitative entre la corde choisie et la longueur espérée au préalable. De fait, ici encore de manière caractéristique, le procès est en question au préalable et l'information apportée par le Parfait est la confirmation de sa validation au moment de l'énonciation. C'est ainsi que l'on trouvera fréquemment le Parfait en reprise d'une assertion à l'Emphatique du Verbe, comme un écho qui peut paraître étrange au premier abord :

- (8) - *Bubu bii, dafa rafet*
 boubou ce, il+Emphatique du Verbe être-joli
 - **rafet na (de) !**
 être-joli il+Parfait (particule assertive)

⁴ Pour plus de détails sur l'argumentation, et sur les types de procès voir S. Robert, 1991, p.52-60.

⁵ Il n'y a pas d'adjectifs en wolof; les prédicats exprimés en français par *être+adjectif* correspondent à des verbes d'état en wolof.

- Il est joli ce boubou (Emphatique du Verbe)
 -(ah ça !) (pour être joli) il est joli! (Parfait)

Du fait de la reprise, l'information véhiculée par le Parfait semble nulle et l'on y cherchera vainement l'expression d'un état résultant. Il s'agit en réalité pour le sujet parlant d'exprimer son accord avec l'affirmation préalable : la conformité devient ici *confirmation*. De même, le dialogue qui ouvre bien souvent le récit d'un conte présente un cas extrême où, au travers d'un jeu de reprise, le Parfait assure une fonction purement *phatique*. Par la conformité de son propos, le locuteur manifeste sa présence auprès d'un interlocuteur :

- (9) le récitant : *dafa amoon...* = «il était une fois» (Emph. du verbe)
 l'auditoire : *amoon na...* = «il était une fois» (Parfait)

On notera qu'une fois encore, le Parfait arrive en reprise de l'Emphatique du Verbe. L'ordre inverse ne serait pas possible : l'Emphatique du Verbe prédique, le Parfait confirme. Si le contexte préalable est une discussion, le Parfait va alors marquer un désaccord et prendre des valeurs très polémiques de *contradiction* et d'affirmation forte :

- (10) A la fin d'une discussion où les interlocuteurs ne sont pas d'accord :
tàng na !
 être-chaud il+Parfait
 (mais je te dis que) **c'est chaud !**

Comme le montre la glose donnée à propos de cet exemple, le Parfait revêt ici une valeur non pas temporelle mais clairement modale : "c'est certain, ça ne se discute plus, il n'y a rien à ajouter".

Autrement dit, ce qui était achèvement, conformité *dans le temps* avec les verbes d'action devient ici *confirmation de l'assertion* : le procès est définitivement vrai. D'où ses valeurs argumentatives, spécifiées par le contexte auquel il s'articule : confirmation ou désaccord péremptoire.

2.3. Le Parfait : analyse

Le Parfait indique qu'au moment où l'on parle, le procès a atteint le terme visé au préalable si bien qu'il ne présente désormais plus de variation (état résultant).

On remarquera que le Parfait, considéré comme un marqueur aspectuel, comporte déjà dans sa définition générale une dimension modale liée à une représentation préalable du procès chez le locuteur : le sujet énonciateur est donc présent également dans les déterminations aspectuelles. A partir de cette définition, on peut rendre compte du glissement du temps à la modalité entre verbes d'action et verbes d'état, à l'aide des caractéristiques respectives des types de procès.

En effet, comme l'ont montré J.-J. Franckel, D. Paillard et S. de Vogüé (1988) à la suite de A. Culioli, les verbes d'état ont notamment pour caractéristique, par opposition aux verbes d'action, d'être "compacts" c'est-à-dire qu'ils ne sont pas découpables dans le temps et n'ont pas de déroulement temporel. N'ayant ni début, ni fin, ils fonctionnent par

rapport au temps en tout ou rien, sous forme d'une simple localisation : l'état est ou n'est pas vérifié au moment où je parle.

Or ce qui apparaît dans le glissement régulier du temps à la modalité en wolof, c'est que, lorsqu'un procès ne peut pas être découpé dans le temps, distinguer des moments du procès, comme le fait un marqueur aspectuel, revient alors à distinguer des moments où l'on dit que la relation entre le sujet et le procès est vraie. Autrement dit, les "moments du procès", avec les verbes d'état renvoient alors à des "moments d'assertion".

Ainsi, avec les verbes d'action, la stabilisation marquée par le Parfait résulte de l'élimination de toute variation dans le temps : on a affaire en T_0 (moment de l'énonciation) à l'état résultant du déroulement du procès parvenu à son terme qualitatif et quantitatif; tandis qu'avec les verbes d'état, la stabilisation du procès résulte de l'élimination du doute sur l'assertion : T_0 est le moment de la confirmation par rapport à un moment antérieur où il y avait une incertitude; il n'y a désormais "plus rien à ajouter", non pour ce qui est de la quantité du procès comme dans le cas des verbes d'action, mais par rapport à la discussion. D'où les effets polémiques relevés⁶.

Dans le cadre d'une analyse énonciative, on dira donc que le Parfait indique l'atteinte dans le temps (composante temporelle T) d'un terme visé au préalable par le sujet énonciateur (composante subjective S). Avec les verbes d'état, du fait de leur mode d'inscription particulier dans le temps, on glisse de la composante temporelle T, à la composante subjective S.

Le Parfait	Verbes d'action	Verbes d'état
<i>indique l'achèvement de :</i>	la variation dans le temps (aspect)	le doute sur l'assertion (modalité)
<i>Valeur temporelle</i>	passé	présent
<i>Valeurs d'emploi</i>	- "avoir fini de" - état résultant - "ça y est" - "c'est déjà fait"	- conformité attendue - accord/présence de S_0 - désaccord péremptoire
<i>V.argumentatives</i>	- ça y est ! enfin ! - c'est déjà fait (désolé)	- soulagement (S_0/S_0)⁷ - approbation ($S_0 = S'_0$) - polémique ($S_0 \# S'_0$)

⁶ Pour plus de détail sur la description des différentes configurations polémiques, voir S. Robert, 1991, p.55-59, 66 et 315.

⁷ On note par S_0 le sujet énonciateur et S'_0 son interlocuteur. On peut alors caractériser les différentes valeurs argumentatives relevées, par le contexte interlocutoire auquel s'articule l'énoncé au Parfait et les positions des sujets parlants: si le Parfait indique une conformité par rapport à l'attente de l'énonciateur (confirmation de S_0 / attente de S'_0), on a logiquement une valeur de soulagement; si le Parfait est utilisé par S_0 après une affirmation de S'_0 qui va dans le même sens, l'énoncé prend valeur

3. Le suffixe d'inaccompli

Contrairement aux analyses traditionnelles du wolof qui opposent une marque zéro d'accompli à un suffixe -y d'inaccompli⁸, le suffixe d'inaccompli se présente, selon nous, comme le symétrique du Parfait et l'étude de ses emplois confirme les liens entre aspect et modalité relevés pour le Parfait. Celle-ci permet en effet de proposer pour le suffixe d'inaccompli la définition suivante: le suffixe d'inaccompli indique que le procès est enclenché, orienté vers son achèvement mais que le terme visé n'est pas encore atteint.

Cette définition met en jeu les mêmes composantes que pour le Parfait et notamment la représentation d'un terme du procès. Or on retrouve bien, à côté des valeurs connues de l'inaccompli, les mêmes mécanismes de glissement du temps à la modalité. En effet, l'incomplétude marquée par l'inaccompli peut se reporter sur l'assertion et donner à l'énoncé des valeurs modales particulières.

3.1 Valeurs aspecto-temporelles

On relève ainsi les valeurs temporelles habituelles de l'inaccompli pour renvoyer soit à une action en cours, auquel cas il s'oppose au Parfait (11), soit à une action habituelle (12), suivant que le procès est présenté de manière globale ou sérialisée :

- (11) - *Yaa ngiy lekk?* - *Déédéét, lekk naa (ba noppi)*
 tu+présent.+ inaccompli manger non, manger je+Parfait (jusqu'à cesser)
 - tu es en train de manger ? - non, j'ai fini de manger.
- (12) *Dafay daamu leer*
 il+Emphatique du Verbe +inaccompli tomber illumination
 Il fait **périodiquement** des crises

3.2. Modalité épistémique et qualitative

Mais l'inaccompli présente également des valeurs modales moins connues. Dans l'exemple suivant en effet, le verbe renvoie à un futur qui exprime très nettement un *jugement de probabilité* de l'énonciateur :

- (13) *Bu ko jamee, dafay dee*
 Si le piquer+antériorité, il+Emph. du Verbe+inaccompli mourir
 S'il le pique, il **va sûrement** mourir

C'est par sa valeur épistémique de probabilité que l'inaccompli s'oppose au véritable futur qui existe par ailleurs en wolof. Ce dernier est formé à partir du Parfait et exprime une certitude. On opposera les gloses de ces deux futurs⁹ dans les exemples suivants :

d'approbation ($S_0 = S'_0$); si enfin le Parfait intervient après une opinion contradictoire de l'interlocuteur, l'énoncé a l'allure d'un désaccord péremptoire ($S_0 \neq S'_0$).

⁸ Voir notamment, , E. Church, 1981, p.178 sqq .

⁹ Pour plus de détails, voir S. Robert, 1991, p. 268-273.

- (14) *Dina doy*
il+futur être-suffisant
Cela suffira (c'est certain)
- (15) *Lii mooy doy*
cela il+Emph. du sujet+inacc. être-suffisant
C'est cela qui suffira (d'après ce que je vois, il y a toutes les chances, mais c'est à vérifier)

De même, le morphème d'inaccompli peut-être suffixé au Présentatif qui exprime un procès se déroulant sous les yeux du locuteur; l'inaccompli introduit alors un doute par rapport à la forme simple du Présentatif :

- (16) (On examine un accidenté)
Mu ngi dund
il+Présentatifvivre
Il est vivant (on constate, il n'y a pas de doute)
- (16') *Mu ngiy dund*
il+Présentatif+inaccompli vivre
Il vit encore (pour l'instant apparemment, on n'est **pas sûr que ça dure**)

D'après les gloses données, l'inaccompli indique ici que le fait n'est pas absolument certain mais que, selon le locuteur, il y a toutes les chances qu'il se produise.

Parfait et inaccompli comportent donc tous deux une dimension épistémique, mais avec une valeur inverse : le Parfait indique que le fait est sûr, l'inaccompli qu'il est probable mais pas certain. Or ces valeurs modales proviennent du rapport au temps marqué ces morphèmes : la constatation de l'achèvement du procès entraîne une certitude, tandis que l'inachèvement dans le temps au contraire engendre une forme de doute, d'incertitude sur l'atteinte de ce terme; le procès étant cependant enclenché¹⁰, il présente une certaine probabilité d'achèvement. Comme le montre bien l'exemple (16), c'est la valeur aspectuelle qui détermine les spécifications modales relevées.

Lorsqu'on a affaire à un verbe qui ne présente pas de déroulement dans le temps (verbe d'état), le terme envisagé n'est pas temporel. Il s'agit alors d'un terme qualitatif, qui représente le point d'aboutissement de la notion exprimée par le procès, c'est-à-dire "vraiment P". On pourra ainsi opposer par leur valeur modale les deux présents qu'expriment l'accompli et l'inaccompli avec les verbes d'état. Avec l'accompli, le fait est présenté comme pleinement certain ("c'est vraiment P et j'en suis sûr"). Avec l'inaccompli, l'énonciateur indique à la fois l'incomplétude de sa certitude ("je crois mais je ne suis pas sûr") et l'aboutissement qualitatif du procès ("il s'agit du procès P mais ce n'est pas vraiment P") comme le montrent les exemples suivants:

- (17) *Moo tolloog garab gi* (accompli)
il+Emph. Sujet être-à-hauteur+avec arbre le

¹⁰ Y compris dans le cas de la valeur future de l'inaccompli. Sur ce point, voir la notion de "prémisses", S. Robert, p. 268.

Il est à la hauteur de l'arbre

- (17') *Mooy tolloog garab gi* (inaccompli)
 il+Emph.Sujet+inacc. être-à-hauteur+avec arbre le
 Il est **presque** à la hauteur de l'arbre

- (18) *Picc bii moo mel ni ndobin*
 Oiseau ce il+Emph. du Sujet ressembler comme grand-calao
 Cet oiseau ressemble à un grand calao (accompli)

- (18') *Picc bii mooy mel ni ndobin*
 Oiseau ce il+Emph. du Sujet+inacc. ressembler comme grand-calao
 Cet oiseau **tend à** ressembler à un grand calao (inaccompli)

3.3 Valeur déontique

Si le contexte insiste, non pas sur l'inachèvement du procès, mais au contraire sur le fait que dès maintenant le procès est orienté vers son achèvement, l'énoncé à l'inaccompli prendra une autre valeur modale, celle de déontique.

- (19) *Mooy ànd ak moom rekk ngir ñu mēna dugg ci biir hopital bi*
 il+Emph.sujet+inacc. accompagner avec lui seulement pour ils+aoriste
 pouvoir+joncteur entrer dans intérieur hopital le
 Il **devra** l'accompagner pour qu'on les laisse entrer à l'hôpital

- (20) *Bala nga ko ciy def, cin li dafay bax* (inaccompli)
 Avant-que tu+aoriste le dans+inacc. faire, marmite la elle+Emph. Verbe+inacc bouillir
 Avant que tu ne l'y mettes, la marmite **doit** bouillir

- (20') _____, *cin li dafa bax* (accompli)
 marmite la elle+Emph. Verbe bouillir
 la marmite a bouilli

Doute et obligation peuvent paraître a priori contradictoires, mais ces deux valeurs modales prises par un même morphème s'expliquent par une pondération variable, selon le contexte, sur l'un ou l'autre des éléments en jeu dans l'inaccompli : la non-atteinte du terme ou au contraire l'orientation vers ce terme¹¹.

Le suffixe d'inaccompli

Verbes d'action

- action en cours en T₀
- action habituelle
- action future (probabilité)
- déontique

Verbes d'état

-
- habituel
- futur probable
- incertitude du locuteur
- il est presque...
- déontique

¹¹ Sur les liens entre inaccompli, déontique et gnomique, voir S.Robert, 1991, p.266 sqq.

4. Le Présent d'actualité ("Présentatif")

Le wolof possède un autre marqueur par lequel se manifestent les liens entre les composantes subjectives et temporelles de la situation d'énonciation. La conjugaison appelée "Présentatif" correspond en effet à un présent d'actualité qui offre des valeurs à la fois spatiales, temporelles et modales permettant d'explicitier de manière nouvelle la notion d'actualité.

4.1 Valeur spatiale et modalité épistémique

Le Présentatif est formé à l'aide d'un indice de détermination dans l'espace que l'on retrouve par ailleurs dans le système des déterminants du nom : *-i* pour la proximité, *-a* pour l'éloignement par rapport au locuteur¹². Cette conjugaison indique que le procès se déroule dans un espace-temps défini par rapport au locuteur, sous ses yeux (indice *-i*) ou à distance (indice *-a*) mais au toujours au moment où celui-ci parle. D'où la description traditionnelle en terme de "présentatif" et la traduction, en réalité le plus souvent forcée, par le français "voici X qui...". Les emplois les plus clairs sont ceux où cette conjugaison sert à exprimer une localisation spatiale à l'aide d'un complément de lieu (accompagné ou non d'un verbe) :

- | | | |
|------|--|---|
| (21) | - <i>Ana paa bi</i> ?
où papa le ?
- Où est papa ? | - <i>Mu ngi (tëdd) ci néég bi.</i>
il+présentatif (être-couché) dans chambre la
- Il est (couché) dans la chambre. |
|------|--|---|

L'indice de détermination spatiale *-i* indique une proximité par rapport au locuteur : le Présentatif exprime donc une coïncidence entre les temps et lieu du procès et les temps et lieu de l'énonciation. Cette coïncidence, selon nous, définit l'actualité en termes linguistiques.

Le moment et lieu d'énonciation, T_0 , correspond au moment où *parle* le locuteur. La composante subjective de la situation d'énonciation, S_0 , est donc première. Les limites spatio-temporelles du moment de l'énonciation sont extensibles : le sujet n'est pas nécessairement sous les yeux du locuteur et peut être simplement à proximité. Comment sera alors défini le temps et lieu de l'énonciation ? Selon la glose d'un informateur, ce qui délimite l'extension de cette proximité marquée par le Présentatif, c'est la possibilité de vérification immédiate. Autrement dit, de manière fort intéressante, la définition ultime du temps et de l'espace du locuteur est bien une définition de nature modale.

Cette conjugaison du wolof manifeste donc les liens qui existent entre le temps (moment de l'énonciation) et la modalité épistémique (possibilité de vérification immédiate).

¹² Le Présentatif est en réalité une forme complexe, composée d'une partie flexionnelle spécifique indiquant la personne, suivie d'un morphème *ng-* auquel est suffixé un morphème à valeur spatiale (principalement *-i* ou *-a*) le tout étant antéposé au lexème verbal. Par exemple pour le verbe *tëdd* "être couché", on a la flexion suivante avec la marque *-i* de proximité: *maa ngi tëdd*, *yaa ngi tëdd*, *mu ngi tëdd*, *nu ngi tëdd*, *yeena ngi tëdd*, *ñu ngi tëdd*.

4.2 Valeurs temporelles

A côté de ces emplois localisants, il existe également des emplois à valeur temporelle où le Présentatif indique une coïncidence entre le moment de déroulement du procès et le moment présent ($T_0 = T_2$). Le locuteur décrit alors ce qui se passe au moment où il parle (ex 22) à proximité de lui ou sous ses yeux, par exemple dans le cadre d'un reportage (ex 23) :

(22) - *Faatu, lu muy def ?*

Fatou, quoi elle+aor.+inacc faire

- Que fait Fatou ?

a)- *Mu ngi raxas waañ wi*

elle+présentatif laver cuisine la

- **Elle est en train** de laver la cuisine (à proximité)

b)- *Mu nga raxas waañ wa.*

elle+présentatif laver cuisine la

- **Elle est en train** de laver la cuisine là-bas

(23) **Mu ngi** wàcc ci otóóm, jubal ci kër gi

il+présent. descendre dans voiture+sa, se-diriger dans maison la

(**au moment où je parle**), il descend de voiture, se dirige vers la maison

4.3 Valeurs modales et argumentatives

Or à ce marqueur clairement spatio-temporel correspondent des valeurs modales et argumentatives très fortes qui n'ont en général pas été décrites. On relève ainsi fréquemment une surprise du locuteur :

(24) *Asamaan si mu ngi ñuul be !*

ciel le il+présentatif être-noir particule

(Mon dieu) le ciel est si noir (et c'est inhabituel) !

(25) *Xale bi mu ngi tuuti be !*

enfant le il+présentatif être-petit particule

(**Mais**) il est (vraiment) petit cet enfant (et **c'est anormal**, inhabituel) !

Comme le montrent les gloses données pour ces exemples, la surprise provient du caractère inhabituel de l'événement en question et de la discontinuité temporelle qu'il marque. Cette surprise s'accompagne bien souvent d'un appel à l'interlocuteur qui est pris à témoin et sollicité pour intervenir :

(26) *Mu ngi jël yëfi jaambuul !*

il+présentatif prendre chose+de homme-libre

(**Tu as vu**) il prend un objet qui ne lui appartient pas ! (**fais quelque chose**)

On peut, par ces gloses significatives, comparer trois conjugaisons qui avec les verbes d'état ont la même valeur temporelle de présent et sont a priori difficiles à distinguer :

- (27) *Dafa rafet* (Emph. du Verbe) - Elle est jolie
Rafet na (Parfait) - (C'est sûr) elle est jolie
Mu ngi rafet ! (Présentatif) - (Regarde), elle est jolie
 (tu devrais faire quelque chose)

Comme on le voit sur ces exemples, c'est par leurs valeurs modales que se différencient les trois conjugaisons en question avec les verbes d'état. Ces déterminations modales spécifiques proviennent, selon nous, du mode de construction aspecto-temporel particulier de chacune d'entre elles. L'Emphatique du Verbe renvoie à une simple désignation qualitative, le Parfait marque une conformité par rapport à une représentation préalable qui correspond ici à une confirmation, tandis qu'avec le Présentatif, le locuteur décrit au contraire ce qui arrive au moment où il parle, sans représentation préalable, sous la forme d'une identification purement temporelle entre T_0 (moment où il parle) et T_2 (moment du procès).

C'est vraisemblablement cette construction strictement temporelle qui entraîne les valeurs modales relevées de discordance, surprise et appel à l'interlocuteur. En effet, c'est bien parce que les événements arrivent de manière purement temporelle, c'est-à-dire indépendamment de toute prévision, que le locuteur est surpris : cette actualité qui définit la situation au moment où il parle surgit soudainement (on a stricte coïncidence entre le moment du procès et le moment de l'énonciation) et lui tombe dessus (contrairement au Parfait, il n'y a pas ici de représentation préalable). D'où son impuissance et le recours à autrui.

Car en dehors des emplois à fonction informative comme le reportage, ou encore la localisation ou la réponse à une question, pourquoi le locuteur décrirait-il ce que lui-même et son interlocuteur ont tous deux sous les yeux ? Il faut que le fait soit nouveau et marque une discontinuité temporelle par rapport à la situation antérieure (ex 26) ou à la situation habituelle (ex 25). L'inattendu tend à être détrimental et marque une discordance que l'on retrouve au niveau interpositionnel :

- (28) *Mu ngi nekk ministre te fàttewul xaritam*
 il+présentatif être ministre et oublier+il+négatif ami+son
 (Regarde) **il est** ministre et **pourtant** il n'a pas oublié son ami

5. Aspect et modalité : le temps et le sujet

On peut récapituler les liens entre la composante modale (sujet énonciateur) et la composante spatio-temporelle (temps et lieu de l'énonciation) de la situation d'énonciation, révélés par l'étude de ces trois marqueurs du wolof.

Le Parfait et le suffixe d'inaccompli, marqueurs aspectuels indiquant le mode de déroulement du procès dans le temps, comportent tous deux une dimension qui n'est pas temporelle mais modale puisque dans les deux cas, le locuteur avait une représentation préalable du terme du procès qui, avec le Parfait est atteint, et avec l'inaccompli n'est pas encore atteint au moment où l'on parle.

Cette visée est toujours présente mais avec les verbes d'action, c'est par un déroulement dans le temps que le procès a atteint (Parfait) ou doit atteindre ce terme (inaccompli). En revanche, avec les verbes d'état, le terme par rapport auquel est posé l'achèvement (ou

l'inachèvement) du procès n'est plus un terme dans le temps mais le terme qualitatif (ou notionnel) du procès. Les moments distingués par les marqueurs aspectuels se reportent alors en graduations modales sur la notion. Avec l'accompli on a vraiment P, avec l'inaccompli, pas vraiment P.

Les déterminations aspectuelles comportent donc une dimension modale dans leur définition-même. Elle reçoivent alors une expression temporelle avec les verbes d'action et une expression modale avec les verbes d'état.

Cette étude a révélé de plus qu'à l'achèvement / inachèvement du procès est associée une valeur épistémique sous forme de certitude / incertitude du sujet énonciateur, ceci quel que soit la nature du procès. Cette composante modale provient là encore du mode d'inscription du procès dans le temps (il est accompli donc certain / inaccompli donc incertain) et de la représentation de son terme (le procès est enclenché vers l'atteinte de son terme, il est donc probable).

A l'inverse, l'absence de représentation préalable d'un terme du procès et sa localisation strictement temporelle, dans le cas du Présentatif, entraîne des valeurs de surprise, d'impuissance de l'énonciateur et d'appel à l'interlocuteur, liées à ce surgissement de l'événement, inattendu au sens propre. Là encore, la spécificité spatio-temporelle du procès explique sa valeur épistémique : la coïncidence entre le temps et lieu du procès et le temps et lieu de l'énonciation donne à l'assertion une valeur de certitude autant que de surprise¹³.

	<i>Espace et temps</i>	<i>Modalité</i>
<i>Parfait</i>	achevé dans le temps	- certain (définitivement vrai) - vraiment P
<i>Inaccompli</i>	inachevé dans le temps	- probable mais pas certain - presque mais pas vraiment
<i>Présentatif</i>	-localisation du sujet dans l'espace du locuteur -description de la situation à l'endroit et au moment où l'on parle	- surprise du locuteur -prise à témoin, appel à l'interlocuteur - valeur logique : p <i>pourtant</i> q

Conclusion : de l'importance de la structure énonciative

L'étude des valeurs contextuelles de ces marqueurs du wolof a fait apparaître une nouvelle dimension des problèmes aspectuels. L'analyse a révélé en effet à la fois la présence d'une composante modale dans la définition des marqueurs aspectuels et un

¹³ Ce modèle d'analyse pourrait peut-être permettre d'expliquer les diverses valeurs relevées dans certaines langues pour une conjugaison souvent appelée "miratif". Dans notre optique, la valeur de miratif serait un effet secondaire de la définition en terme de stricte adéquation temporelle et d'absence de représentation préalable définissant, selon nous, le présent d'actualité.

glissement régulier du temps à la modalité, suivant un mécanisme rigoureux que l'on devrait donc retrouver dans d'autres langues. Or ce glissement s'explique par les liens organiques entre deux instances que l'on situe trop souvent à un niveau différent : le locuteur, fonctionnant comme sujet énonciateur c'est-à-dire source des déterminations modales, et le moment de l'énonciation, source des déterminations spatio-temporelles. Ces deux instances constituent les deux variables d'une seule structure, la situation d'énonciation qui participe à la construction de la *signification* d'un énoncé.

A l'aide de cette structure, du jeu possible sur ses variables et de l'articulation de l'énoncé au contexte, on peut rendre compte du glissement d'une valeur temporelle à une valeur modale. Autrement dit, on peut expliquer de manière systématique à la fois la *polysémie* d'un même marqueur et les *valeurs argumentatives* qu'il véhicule. La force explicative de cette analyse qui réunit des phénomènes sinon épars, montre l'intérêt de ce cadre théorique. De manière remarquable, I. Slobin et A. Aksu (1982) avaient déjà proposé une analyse unitaire très convaincante des emplois à la fois temporels (passé d'expérience indirecte), modaux (discours rapporté) et pragmatiques (surprise) de la particule du turc indiquant par ailleurs une expérience indirecte. A la suite d'A. Culioli (1990), je pense que cette démarche est généralisable et que les valeurs pragmatiques de certains morphèmes aspecto-temporels relevées par différents auteurs (notamment Hopper ed. 1982) devraient pouvoir trouver avec la théorie de l'énonciation un cadre général d'explication.

Nous rejoignons par là la position de ceux qui, comme E. Traugott (1989) et E. Sweetser (1990), intègrent dans leurs analyses les dimensions modales et pragmatiques des marqueurs linguistiques. Mais ce que E. Traugott traite comme un phénomène d'évolution diachronique me semble devoir être posé également en synchronie; comme le montrent les exemples du wolof, la subjectivité relève d'un mécanisme général du langage. E. Sweetser de son côté, s'inspirant d'une idée de G. Fauconnier (1984), explique la polysémie de manière synchronique par l'application des mêmes éléments lexicaux à trois "espaces mentaux" différents. Le traitement proposé ici pour la polysémie des marqueurs aspectuels me semble encore plus unitaire puisque la pragmatique y est intégrée à la sémantique et traitée en termes de conditionnements linguistiques.

Le sujet énonciateur, loin de nous perdre dans les sables mouvants de la subjectivité, devient donc le pôle de stabilité incessamment renouvelé, à partir duquel le langage va pouvoir acquérir la variabilité nécessaire à son fonctionnement. En attribuant à l'énonciateur un statut cardinal comme point de référence et source de déterminations, on est alors amené à poser qu'il n'y a pas de séparation entre fonction référentielle et fonction intersubjective du langage et donc qu'il n'y a pas non plus de séparation absolue entre syntaxe, sémantique et pragmatique.

Bibliographie

Benveniste Emile, 1966 et 1974, *Problèmes de linguistique générale*, tomes I et II, Paris, Editions Gallimard.

Church Eric, 1981, *Le système verbal du wolof*, Université de Dakar, collection Documents linguistiques.

Culioli Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations* (tome 1), Paris, Ophrys.

Fauconnier G., 1984, *Espaces mentaux*, Paris, Editions de Minuit.

Franckel J.-J., Paillard D., de Vogüé S., 1988, "Extension de la distinction discret, dense, compact au domaine verbal", *Termes massifs et comptables*, Actes du colloque de Metz, nov.87, Jean David et G. Kleiber (eds), Recherches linguistiques, Université de Metz.

Hopper Paul J. ed., 1982, *Tense-Aspect, between semantics and pragmatics*, Amsterdam, John Benjamins

Lyons John, *Semantics*, 1977, Cambridge, Cambridge University Press ; traduction française, 1980, *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.

Paillard Denis, 1988, « Temps, Aspect, types de procès: à propos du présent simple », *Recherches nouvelles sur le langage*, Université Paris 7, Collection ERA 642, p.92-107.

Palmer F. R. ,1986, *Mood and Modality*, Cambridge, Cambridge University Press.

Robert Stéphane, 1991, *Une approche énonciative du système verbal : le cas du wolof*, Paris, Presses du CNRS, collection Sciences du langage.

Slobin I. Dan and Aksu Ayhan A., "Tense, aspect and modality in the use of the turkish evidential" in Hopper Paul J. ed., 1982, *Tense-Aspect, between semantics and pragmatics*, Amsterdam, John Benjamins: 185-200.

Sweetser Eve ,1990, *From etymology to pragmatics. Metaphorical and cultural aspects of semantic structures*, Cambridge, Cambridge University Press, Cambridge Studies in Linguistics, 54.

Traugott Elisabeth, 1989, "On the rise of epistemic meanings in English : An example of subjectification", *Language* 65, n°1: 31-55.